

LE PASTEUR PHILIPPE-SIRICE BRIDEL, LE PEUPLE ET LES PATOIS

Norbert FURRER

Université de Lausanne, Faculté des lettres, Section d'histoire, CH-1015 Lausanne

e-mail: norbert.furrer@unil.ch

SYNTHÈSE

Le pasteur et publiciste Philippe-Sirice Bridel (1757–1845) est un subtil interprète de la culture populaire de sa région et de son temps. Nous présentons un choix (d'extraits) de textes témoignant de sa vision des patois – des dialectes franco-provençaux parlés à la campagne –, des "mœurs", de l'"ignorance" et des "superstitions" des villageois, des moyens de les éduquer et de les instruire.

En guise d'introduction, nous proposons une esquisse biographique de Bridel, accompagnée d'une chronologie de sa vie et des ses publications, et un rapide "examen" de son identité, pour éviter de sous-estimer la complexité du personnage et sa conscience des réalités sociales et culturelles qui sont les siennes.

Mots-clés: Philippe-Sirice Bridel, Pays de Vaud (Suisse), pasteur, patois, culture élitare, culture populaire

IL PASTORE PHILIPPE-SIRICE BRIDEL, IL POPOLO ED I DIALETTI

SINTESI

Il pastore e pubblicista Philippe-Sirice Bridel (1757–1845) è un interprete sottile della cultura popolare della sua regione del suo tempo. Presentiamo una raccolta (di estratti) di testi del Bridel che testimoniano la sua visione dei "patois" – i dialetti francoprovenzali parlati nelle campagne vodesi –, dei "costumi", dell'"ignoranza" e delle "superstizioni" dei contadini nonché dei mezzi utilizzati per educarli ed istruirli.

L'intervento apre con un cenno biografico di Bridel, accompagnato da una cronologia delle sua vita e delle sue opere. Segue un "esame" della sua identità per non tradurre la complessità del personaggio e la coscienza che ha delle sue realtà sociali e culturali.

Parole chiave: Philippe-Sirice Bridel, Pays de Vaud (Svizzera), parroco evangelico, dialetto, cultura di élite, cultura popolare

Le pasteur réformé vaudois Philippe-Sirice Bridel (1757–1845) illustre parfaitement la figure de l'interprète de cultures à laquelle le présent ensemble thématique est consacré. Si Bridel appartient à la culture élitaires de son temps et s'il a la distance qui lui rend nécessaire et possible l'interprétation de la culture populaire (Burke, 1978, 3–22 et passim) il vit suffisamment proche du "peuple" et engage¹ assez fortement sa personne envers lui pour que ses interprétations atteignent une qualité qui mérite que les historiens s'y arrêtent. Nous les présenterons ci-dessous à travers un choix de textes de Bridel publiés entre 1789 et 1837, en privilégiant les passages touchant aux *patois*, soit à l'expression linguistique de la culture populaire.

Philippe-Sirice Bridel, fils et petit-fils de pasteur, naît et grandit à la campagne dans des familles "cultivées", avant d'habiter en ville, à Moudon d'abord, puis à Lausanne, pour y étudier au collège et à l'académie. Consacré en 1781, il exerce son ministère pendant quelques années comme "suffragant" à Pully, de fin 1786 à fin 1796 comme pasteur de l'Eglise française à Bâle. Entre 1796 et 1805, il est pasteur à Château d'Ex dans le Pays-d'Enhaut, paroisse de 2.000 âmes. Pendant les quarante dernières années de sa vie, il s'occupe de la paroisse de Montreux, riche de 3.000 âmes. "Bridel est surtout connu pour son intérêt pour le folklore, les traditions populaires, la géographie régionale, les sciences naturelles (il partage le goût de son frère Samuel-Elisée pour la botanique), la démographie (à la suite du recensement de 1798). Il est l'auteur de nombreuses œuvres littéraires, en prose et en vers, qu'il a pour la plupart rassemblées dans les *Etrennes helvétiennes*, almanach qu'il publia à partir de 1783 et qu'il remania à maintes reprises jusqu'à la parution du *Conservateur suisse* en treize volumes (1813–1831)" (Grandjean, 2003, 203). Ajoutons que Philippe-Sirice Bridel fut membre de toutes sortes de sociétés: littéraires, historiques, patriotiques, scientifiques, d'utilité publique (voir le tableau 1).

A partir de sa vie et de ses écrits, tentons de dresser le portrait intellectuel ou mental de Bridel, de le soumettre à un "examen d'identité" (Maalouf, 1998, 23–29, 184–185) sous l'aspect socioculturel. Cette identité s'avère multiple, complexe et contrastée; la personnalité de Bridel se rattache à plusieurs types de "configurations" (Elias, 1991, 9–10, 154–161) sociales, dont voici les principaux: Philippe-Sirice Bridel est à la fois citadin et campagnard (et montagnard), de culture et de mœurs urbaines et rurales. Il est non seulement pasteur – *Verbi Dei Minister*, prédicateur, "conducteur spirituel" – mais aussi publiciste, faiseur d'opinion. Il est homme de foi et homme de lumières, esprit croyant et esprit critique. Il est conservateur et réformateur, "latiniste" et dialectologue, francophone et patoisant. Il est orateur et écrivain, poète (médiocre) et essayiste (remarquable). Il est homme de terrain et d'action aussi bien qu'homme d'étude et de réflexion, décideur autant qu'observateur. Il est "statisticien" et historien, folkloriste et "naturaliste".

1 Sur les notions d'*engagement* et de *distanciation* voir Elias, 1993.

L'opposition entre culture élitaire/dominante et culture populaire/dominée, qui nous servira de clé de lecture des textes brideliens, ne saurait donc entièrement rendre compte de l'identité socioculturelle de l'auteur. En outre, si cette opposition traverse et scinde la société dans laquelle il vit, elle existe aussi, de manière contradictoire et complémentaire, à l'intérieur même du pasteur-poète-publiciste.

Tournons-nous vers les écrits de Bridel pertinents pour le thème traité ici. Comment Bridel perçoit-il la réalité sociale et linguistique qu'il rencontre dans sa vie quotidienne et lors de ses "cours"? Quand Bridel écrit "peuple" et "patois", que signifient ces mots, quels sont les objets "peuple" et "patois" que ces mots désignent?²

En disant "peuple", Bridel pense aux habitants des campagnes, qu'il oppose aux citadins. Le "petit peuple" des villes ne semblent guère l'intéresser. La langue, les coutumes, fêtes, chants, croyances "populaires" dont il parle sont des manifestations de la culture "paysanne", "campagnarde", voire plus étroitement "alpestre". Les qualités et les défauts de la culture et des "mœurs" populaires se mesurent aux défauts et qualités de la culture et des "mœurs" urbaines et bourgeoises, dominantes et élitaires, "mondaines" et "civilisées".

Si le "peuple" bridelien doit et peut être éduqué et instruit, c'est qu'il est digne et capable d'éducation et d'instruction. D'une éducation aux valeurs qu'on appellera "bourgeoises": *propreté, ordre, industrie, économie*; d'une instruction scolaire, basée sur la lecture, l'écriture, le calcul, la langue française et la religion chrétienne. De nature élitaire, l'éducation et l'instruction du peuple doivent être adaptées aux exigences de la vie paysanne; de théoriques et abstraites, elles doivent devenir pratiques et concrètes. La culture écrite à acquérir par le peuple se superpose à sa culture orale, laissant toutefois à celle-ci l'espace nécessaire à son existence, qui, aux yeux de Bridel déjà, n'est peut-être plus qu'une survivance.

Le peuple doit et peut aussi être libéré du "joug des préjugés, des superstitions et des erreurs les plus contraires au genre de bonheur dont l'homme éclairé est susceptible" (voir l'annexe, texte N° III). Bridel se bat contre "les superstitions gothiques, les préjugés absurdes et les folles pratiques, que plusieurs de nos *Almanachs*, et notamment le *Messenger boîteux*" de Vevey et "ses imbécilles ou plutôt ses rusés confrères," "font naître, entretiennent et propagent" (voir l'annexe, texte N° IV).

Face aux *patois*, dialectes franco-provençaux parlés dans le Pays de Vaud et ailleurs en Suisse romande (voir Furrer, 2002a, 127 et passim), Bridel a une attitude et des jugements généralement bienveillants et positifs. Dans un texte de 1799 il traite pourtant les patois de "jargon grossier", qu'on "abolira peu-à-peu", "en faisant

2 Sur les trois niveaux de la réalité du sujet humain: existence (choses) – expérience (objets) – langue (mots), autrement dit les niveaux de l'être, de l'objectivation des choses par le sujet et du discours du sujet sur les objets, voir Furrer, 2007, 31.



*Fig. 1: Anonyme: Portrait de P.-S. Bridel. Lithographie, vers 1840
(©Musée historique de Lausanne).*

*Sl. 1: Neznani avtor: Portret P.-S. Bridela. Litografija, ok. 1840
(©Musée historique de Lausanne).*

sentir aux pères et aux mères la nécessité du français, langue de la religion, des tribunaux, de la science et des livres."³ S'il devait y avoir une certaine ambivalence chez Bridel à l'égard des patois, elle pourrait être due à la pluridimensionnalité propre aux langues humaines (voir Furrer, 2002a, 32–35, 312; 2007, 30–38). En tant que "lieux" d'expression, de rencontre, de jeu ou de mémoire, autrement dit, comme moyens d'extériorisation (des sentiments), d'identification sociale, de distraction ou de conservation, les patois sont jugés par Bridel plutôt de façon positive. Il tend à porter un regard critique, voire irrespectueux sur les patois, dès qu'ils servent de lieux d'échange, de réflexion ou de pouvoir, c'est-à-dire de moyens de communication, de cognition ou de domination.

³ Voir aussi l'annexe, texte No XII: "Comme, (heureusement pour les progrès de l'instruction publique dans nos campagnes) le Patois s'abolit peu-à-peu parmi nous."

Du corpus de textes brideliens retenus pour cette contribution (voir tableau 2), nous avons tirés 13 extraits, regroupés en trois "chapitres", dont les deux premiers introduisent en quelque sorte le troisième. A l'intérieur de chaque chapitre, les textes se suivent dans l'ordre chronologique. Bridel décrit les situations observées, rend compte de ses propres compétences socioculturelles, en particulier linguistiques, s'exprime sur la manière dont les pasteurs, enseignants et autres éducateurs s'approchent des gens de la campagne. Il porte des jugements, émet des critiques, propose des réformes.

Le chapitre 1, qui ne contient qu'un seul texte, illustre le contraste entre les "mœurs" des villes et celles des campagnes, tel que Bridel le décrit et l'interprète. Dans les textes N° II à V (voir l'annexe), réunis sous le chapitre 2, Bridel oppose éducation et instruction à donner au peuple des campagnes d'une part, ignorance et superstition à combattre par les représentants de l'élite culturelle, venue de la ville, de l'autre. Le dernier chapitre est consacré au discours de Bridel sur les patois, langue du "peuple", comparé plus ou moins explicitement au français (cf. Reynold, 1909, 443–452). Les textes N° VI à XIII (voir l'annexe), écrits en français et en patois, témoignent du caractère nuancé et multiforme de ce discours. Ils sont le reflet de la conscience, de "l'aptitude à se concevoir soi-même" (Morin, 1977, 14), qui l'habite et qui fait de Philippe-Sirice Bridel, nous semble-t-il, un interprète de cultures hors du commun, à lire et à méditer.

Tableau 1: Chronologie de la vie et des publications de Philippe-Sirice Bridel (1757–1845).⁴

Tabela 1: Kronoloških prikaz življenja in del Philippea-Siricea Bridela (1757–1845).

1757	20. 11.	Naissance dans le village vaudois de Begnins comme fils du pasteur Jean-Daniel-Rodolphe Bridel (1716–1797), originaire de Moudon, "versé dans les littératures grecque, latine et italienne," et d'Anne-Rachel Alibert (1725–1791), "fille de Hugues Alibert, de Marsillargues, fabricant de bas de soie, réfugié à Berne."
~1760–1766		Séjour de six ans à la Vallée de Joux chez son grand-père Philippe Bridel (1680–1771), pasteur à L'Abbaye.

⁴ Voir la liste détaillée des textes – publiés, manuscrits, traduits – de Bridel dans Reynold, 1909, II–LIV.

~1767–1768		Séjour chez son oncle Charles-Louis Bridel (1731–1802), pasteur à Moudon, et études au collège de la ville.
1769–1773		Etudes au collège de Lausanne.
~1774–1781		Etudes de théologie à l'Académie de Lausanne.
1779		<i>Les Tombeaux: poème, divisé en quatorze chants, imité de l'Anglais d'Hervey</i> (Lausanne, 110 p.).
1780		Membre de la <i>Société littéraire de Lausanne</i> , créée en 1772.
1781	22. 4.	Consécration au saint ministère à la cathédrale de Lausanne.
	5. 11.	Mariage avec Louise-Françoise Secrétan (1759–1802), fille de Jean-Abram Secrétan, conseiller et banneret du Pont à Lausanne, et de Charlotte Francillon.
1781–1786		Suffragant du pasteur Prilly, près de Lausanne; enseignant privé de grec, d'histoire et de langue et littérature françaises.
1782		<i>Poésies helvétiques</i> (Lausanne, XVI, 248 p.).
1783–1831		<i>Etrennes helvétiques et patriotiques</i> (Lausanne – Vevey – Genève, 48 fasc.). ⁵
1786–1796		Pasteur de l'Eglise française de Bâle.
1787		"Membre actif" de la <i>Société helvétique</i> , fondée en 1761.
1787–1797		<i>Mélanges helvétiques</i> (Lausanne – Bâle, 4 vol.). ⁶
1789		<i>Course de Bâle à Bienne par les vallées du Jura</i> (Bâle, 256 p.).
1796–1805		Pasteur à Château d'Ex dans le Pays-d'Enhaut.
1800		<i>Liturgie du père de famille, ou la pratique de la religion chrétienne, à l'usage des fidèles qui sont privés du St. ministère</i> . Nouvelle édition, revue et corrigée de manière à pouvoir servir aux Chrétiens de toutes les communions (Lausanne, VIII, 280 p.). ⁷
1802		<i>Voyage pittoresque de Basle à Bienne par les vallons de Mottiers-Grandval</i> (Bâle, 37 f.).
1805–1845		Pasteur à Montreux.
1811–1814		Doyen de la classe de Lausanne-Vevey, d'où son nom de "Doyen Bridel".
1812		Membre de la <i>Société suisse d'histoire</i> , fondée en 1811.
1813–1831		<i>Le Conservateur Suisse, ou recueil complet des Etrennes helvétiques</i> (Lausanne, 13 vol.). ⁸

5 Nos 1–30, 1783–1812.

6 Réimpression des quatorze premières années des *Etrennes helvétiques et patriotiques*.

7 "La première Edition de l'ouvrage que nous réimprimons aujourd'hui, parût sans nom d'auteur à la Haye en 1686, chez Jean & Daniel Steucker; un Pasteur du Pays-de-Vaud ayant trouvé un exemplaire de ce Livre, devenu très-rare, a cru rendre service à l'Eglise d'en procurer une nouvelle édition, en y faisant quelques légers changemens. [...]" (Avertissement des Editeurs, pp. I).

8 Les huit premiers volumes parus entre 1813 et 1817 sont une réimpression des 34 premières années des *Etrennes helvétiques et patriotiques*.

1815		Cofondateur de la <i>Société helvétique des sciences naturelles</i> . <i>Essay statistique sur le Canton de Vaud</i> (Zurich, V, 262 p.).
1816		Membre de la <i>Société suisse d'utilité publique</i> , fondée en 1810. <i>Sermons de circonstances, suivis de quelques poésies religieuses</i> (Vevey, IV, 223 p.).
1818		<i>Essai statistique sur le Canton de Vaud</i> . Nouvelle édition, revue et augmentée (Zurich, 298 p.). <i>Course à l'éboulement du glacier de Gétroz et au lac de Mauvoisin, au fond de la Vallée de Bagnes. 16 Mai 1818</i> (Vevey, 16 p., 1 pl.). <i>Seconde course à la vallée de Bagnes, et détails sur les ravages occasionnés par l'écoulement du lac de Mauvoisin. 21 Juin 1818</i> (Vevey, 30 p., 2 pl.).
1820		<i>Essai statistique sur le Canton de Vallais</i> (Zurich, [8], 364 p.).
1837	6. 9.	Cofondateur de la <i>Société d'histoire de la Suisse romande</i> . <i>Le sauvage du lac d'Arnon: Esquisses</i> (Vevey, IV, 184 p.).
1838		<i>Notice historique sur le comté et les premiers comtes de Gruyère</i> (Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande, t. 1, pp. 229–273).
1845	20. 5.	Mort à Montreux et enterrement dans le cimetière de Clarens.
1855–1858		<i>Le Conservateur Suisse, ou recueil complet des Etrennes helvétiques</i> . 2 ^e édition, conforme à l'édition originale, augmentée de notes (Lausanne, 14 vol.). ⁹
1866		<i>Glossaire du patois de la Suisse romande</i> . Avec un appendice comprenant une série de traductions de la parabole de l'enfant prodigue, quelques morceaux patois en vers et en prose et une collection de proverbes, recueilli et annoté par Louis Favrat (Lausanne, XIII, 547 p.). ¹⁰
1881–1882		<i>Le Conservateur suisse ou étrennes helvétiques</i> . Nouvelle édition annotée par Jules Magnenat (Lausanne, 2 vol.).

Sources: Vulliemin, 1855; Moratel, 1858, 1–22; Montet, 1877, 91–92; Reynold, 1909; Bridel, 1923, 651; 1924; Aebischer, 1927; Vuilleumier, 1929, 641; Spahr, 1963, 37–38; Meylan, 1973, 129, 156, 158, 159, 217; Giddey, 1974, 120; Francillon, 1996, 239–241; Furrer, 2002a, 442–443; Grandjean, 2003.

⁹ Tome 14: Jacques-Louis Moratel, *Notice biographique, table des matières* (Moratel, 1858, VIII, 272).

¹⁰ Reprint: Genève, 1970.

Tableau 2: Corpus des écrits de Philippe-Sirice Bridel pris en considération.

Tabela 2: Korpus besedil Philippea-Siricea Bridela, ki so obravnavana na tem mestu.

1789	Course de Bâle à Bienne par les vallées du Jura. Avec une carte de la route.
1793	De la mendicité des enfans en Suisse. Essai lû le 15 Mai 1793, dans l'Assemblée générale de la Société Helvétique à Olten.
1794	Essai sur la nécessité de reprendre en Suisse les mœurs et le goût de la campagne [lu le 4 juin 1794, dans l'assemblée publique de la Société Helvétique, à Olten].
1798	Coup-d'œil sur une contrée pastorale des Alpes.
1799	De l'instruction publique des enfans des villages.
1799	Lettre sur le Messenger Boîteux [du 6 août 1799].
1807	Statistique du Pays-d'Enhaut Romand. In: Notices d'utilité publique. Particulièrement destinées à faire connaître les travaux de la Société d'Emulation du Canton de Vaud, relativement à l'Economie publique, rurale et domestique, à l'Instruction, à la Médecine, à la Statistique, aux Antiquités, &c. &c.
1814	La Carra dè Pliodje: Chanson patoise imitée de la Romance, il pleut, il pleut, bergère! et sur le même air.
1814	Histoire de l'enfant prodigue (En patois de la vallée d'Ormont-dessus).
1815	Du Patois de la Suisse Romande.
1817	Une lettre inédite du Doyen Bridel [à François Raynouard, du 30 juin 1817]. Brouillon à la BCU Lausanne (Département des manuscrits), Fonds Philippe-Sirice Bridel, Ms 11: Lettre de Philippe-Sirice Bridel (1757–1845) à François Raynouard (1761–1836), du 30 juin 1817.
1837	Le sauvage du lac d'Arnon: Esquisses.

ANNEXE: CHOIX DE TEXTES DE PHILIPPE-SIRICE BRIDEL

Opposition ville-campagne**I.**

Par une suite malheureuse de l'imperfection des sociétés, l'homme des champs n'est pas fort ami de l'homme des cités, dont il se défie: on ne peut se le dissimuler, il y a trop souvent entre eux une sorte d'antipathie qui n'est pas sans quelque ombre de raison. Le campagnard vient souvent en ville pour des affaires fâcheuses; il y est fréquemment la dupe de la mauvaise foi, l'objet de railleries déplacées, ou le jouet d'un orgueil malentendu. De là il conclut trop aisément que, parce qu'un boutiquier l'a trompé, qu'un jeune fat a tourné en ridicule ses cheveux plats et ses expressions grossières, qu'un magistrat subalterne l'a reçu avec hauteur, il en conclut, dis-je, que tous les habitants des villes ont les mêmes défauts. D'ailleurs, ce faste qui écrase sa simplicité, ce langage, souvent si différent du sien qu'il le comprend à peine, cette façon d'être qui semble lui dire, la campagne est faite pour la ville, tandis que c'est le contraire, tout cela le prévient, l'indispose et l'effarouche contre la classe de gens qu'il y rencontre: mais si l'homme des villes va habiter les champs, s'il sait prendre le ton et la manière des campagnards, s'il y vient pour observer et non pour critiquer [...] surtout s'il ne s'y fait pas connaître par son luxe, mais par sa bienfaisance, ces deux classes se réconcilieront, se rapprocheront et s'entr'aideront réciproquement. Il s'établira entr'elles un échange mutuel de bienveillance et de secours également avantageux à l'une et à l'autre; en effet, l'homme instruit par le séjour des villes répandra dans les villages des connaissances propres à perfectionner l'agriculture, à simplifier les procédés de l'économie rurale, à détruire des préjugés nuisibles à la santé ou aux succès du cultivateur. Il tirera des livres pour améliorer la vie champêtre, et dans celle-ci, il puisera des observations propres à rendre les livres d'une utilité plus générale [...]. Mais s'il va vivre avec l'homme simple des hameaux, qu'il se garde bien de le rendre raisonneur, de l'égarer par de fausses théories en morale et en politique; de lui faire changer son contentement contre les opinions inquiètes de ces systèmes à la mode, si contraires à la félicité publique et domestique: on peut, on doit même attaquer et réformer des abus pernicieux, quand on en découvre [...] mais qu'on ne cesse jamais de rappeler en toute occasion ces sages maximes, dont la pratique fait depuis longtemps la prospérité de nos cantons [...]. Prenons la raison pour guide et non l'imagination [...]. Suivons moins l'opinion du temps présent que l'expérience des siècles passés [...] et s'il s'agit d'exemples et de mœurs, préférons toujours les exemples de nos bons aïeux à ceux de nos contemporains.

Je puis enfin mettre au nombre des avantages de la vie champêtre la grande épargne que l'on y fait du temps par l'indépendance des usages gênants de la ville [...]

de la ville où le cérémonial et la toilette font perdre tant d'heures précieuses, où l'étiquette d'un soi-disant savoir-vivre fait faire tant de pas inutiles, où de frivoles amusements font passer tant de journées, sans autre but que d'atteindre à un lendemain qui ne sera pas mieux employé que la veille. Non, à la campagne, on ne se gêne point pour des gens qui ne jugent pas l'homme sur son costume; on s'y habille pour se couvrir et non pour se parer; on est vêtu le soir comme le matin; et l'on ne varie point ses vêtements au gré de toutes ses modes inventées hors de chez nous par l'intérêt, le caprice et le luxe, et reçues parmi nous avec la plus servile et la plus coûteuse imitation; car, soit dit en passant, dans plusieurs de nos villes, le tribut qu'imposent les modes étrangères engloutit la majeure partie du mince revenu de nombre de familles; et il serait grand temps de ne plus payer cet absurde tribut, et de secouer un esclavage si avilissant pour les enfants de la simple Helvétie: nous avons un moyen pour cela [...] moyen dont n'ont pas besoin la plupart des agriculteurs de nos heureuses contrées, où le fils s'habille comme son père et la fille comme sa mère [...] moyen dont s'occupent plusieurs de nos compatriotes bien intentionnés [...] moyen déjà adopté par les sages Suédois; et ce moyen, faut-il le dire? c'est l'introduction d'un costume national (Bridel, 1881, 94–95).

Opposition éducation/instruction–ignorance/superstition

II.

Le premier, ou pour mieux dire, l'unique remède à ce vice [de la mendicité], c'est l'éducation [...] cette bonne et saine instruction, que tout enfant doit recevoir, et qui une fois donnée, se transmet de génération en génération. Education domestique de la part des parens [...]. Education civile de la part des Maîtres d'école [...]. Education religieuse de la part des Ecclésiastiques [...]. C'est donc aux pères et mères qu'il faut dire d'abord: inculquez à votre famille l'amour du travail; donnez-lui l'exemple de la frugalité; défendez-lui positivement de mendier; punissez toute désobéissance à cet ordre; et tâchez, en raisonnant avec vos enfans, de leur faire sentir quel tort irréparable ils se font pour la vie, en se déshonorant par cette habitude corruptrice. [...]

Je trouve un second remède à cet abus dans l'esprit national, qu'il faut entretenir ou relever; ce qui dépend beaucoup des gens élevés en autorité dans chaque district, dont les discours sont en général assez bien écoutés, et qui peuvent dire: 'voyez comme vous vous dégradez vous et vos enfans [...] on vous croit sous un mauvais gouvernement, tandis que vous vivez sous un gouvernement paternel: on vous prend pour des misérables, tandis que vous pouvez vivre honnêtement de votre travail: on vous confond avec ces gueux, ces rodeurs de profession, qui font l'opprobre et le malheur de toute société bien organisée.'

Il faudroit donc publier dans cet esprit une brochure claire, simple, énergique, écrite d'un style patriotique et familier, qu'on distribueroit gratis aux paysans, qu'on auroit soin de faire lire dans les écoles, et qui montreroit aux parens tous les dangers et toute la turpitude de la mendicité de leur famille; et pour répandre davantage ces idées, il seroit bon de les insérer sous une forme populaire dans les divers almanachs et calendriers qui s'impriment en Suisse, et qui sont la lecture favorite de la plupart des habitans des campagnes (Bridel, 1814a, 404–405, 408).

III.

Les pasteurs ont et doivent avoir assez de connoissances, pour concourir efficacement à l'éducation publique, et l'on ne peut disconvenir que plusieurs Communes de la campagne ne leur doivent l'instruction et les lumières qu'on y trouve. Mais il faudroit adapter davantage leurs travaux et leurs fonctions à ce but salutaire, leur accorder plus de confiance et plus d'influence sous ce point de vue, et persuader au peuple, qu'un des devoirs les plus essentiels du ministère évangélique, c'est d'offrir une source d'instruction proportionnée à tous les âges, et par conséquent de s'appliquer avant tout à en jeter le germe précieux dans les enfans. [...] Il va sans dire que la base de toute éducation, est d'apprendre aux enfans des deux sexes à lire et à écrire. C'est là le premier but des écoles de campagne; tout village qui n'en a point, doit incessamment en établir une, sous peine de rester dans la plus honteuse ignorance, et sous le joug des préjugés, des superstitions et des erreurs les plus contraires au genre de bonheur dont l'homme éclairé est susceptible.¹¹ Les enfans des campagnes devront savoir lire et écrire au plus tard à 12 ans: ensuite jusqu'à 14, on leur enseignera l'orthographe, l'arithmétique, et les premiers principes de la religion: à cette époque, on choisira ceux d'entre les écoliers qui sont susceptibles de connoissances plus étendues, non de celles qui font les savans, mais de celles qui sont utiles dans tous les états de la vie, et qui deviennent d'un usage habituel; et on leur fournira la facilité de les acquérir par des *livres élémentaires*, qu'il est essentiel de composer. Ces livres seront débarrassés de tout appareil scholastique, métaphysique et scientifique; ils seront écrits d'un style clair, simple et populaire [...] ils seront forts de choses, et non boursoufflés de cette enflure de mots trop à la mode, et de ces déclamations, inutiles pour ceux chez qui le bon sens l'emporte sur l'imagination, et dangereuses pour ceux qui ont plus d'imagination que de bon sens. [...] L'éducation des filles est fort négligée dans les campagnes, sur-tout sous le point de vue de l'économie domestique; et cependant il est essentiel de les préparer de bonne heure à être de bonnes mères de familles, actives,

11 C'est par l'établissement des écoles dans les communes qui n'en ont point, qu'il faut commencer; ensuite on fera bien de perfectionner celles qui sont établies. Mais il paraît qu'on suit la marche in verse, et qu'on a encore fait bien peu de chose pour fonder l'instruction publique dans les contrées de la Suisse où elle est inconnue (Note de l'auteur; Bridel, 1799a, 390).

ménagères et industrieuses. A cet effet, il faut tâcher d'établir, sur-tout dans les grandes communes, ce qui manque aux neuf dixièmes de nos villages au moins, un institut dirigé par une maîtresse d'école, ou les jeunes filles apprennent à coudre, à tricoter, à filer, à réparer le linge et les bas: outre les ouvrages de leur sexe, on y enseigneroit la propreté, l'ordre et les détails économiques, et l'on y donneroit aux plus âgées les notions nécessaires pour bien diriger un ménage. – Ce sont, il est vrai, les devoirs des mères; mais plusieurs ne le savent pas; et si elles le savent, quelques-unes ne le font pas. Il convient donc de suppléer à cette ignorance ou à cette négligence: il seroit de plus très-avantageux qu'à cet institut fût joint un jardin, où les élèves apprissent à connoître les plantes potagères, à soigner leur culture, et à en tirer le meilleur parti [...] chose plus nécessaire aux ménages de campagne qu'on ne l'imagine communément; car c'est autant la négligence, le manque d'ordre, et le défaut d'industrie des mères de familles, qui peuvent ruiner une maison, que l'inconduite des pères (Bridel, 1814c, 361–362, 367–368, 384–385).

IV.

Cher Compatriote!

Puisque nous sommes en bon train de réformer nos vieux abus, je vous en dénonce un, beaucoup plus grave qu'on ne le croit communément: c'est les superstitions gothiques, les préjugés absurdes et les folles pratiques, que plusieurs de nos *Almanachs*, et notamment le *Messenger boîteux*,¹² font naître, entretiennent et propagent [...] Croiriez-vous que ce dernier a causé la mort de mon père, de ma mère, de mon frère et de ma sœur; la ruine de notre maison, et la majeure partie des malheurs de ma vie?¹³ Je vais vous en tracer un fidèle exposé; et si, comme je le crois, ce triste tableau peut être utile, je vous prie, au nom de l'humanité, d'en faire part au public dans vos *Etrennes*, où l'on ne trouve aucune de ces bêtises astrologiques, médicinales, économiques, etc. dont la plupart des Calendriers de notre Suisse Allemande et Romande sont farcis, en dépit du bon sens et de la vérité.

Or donc, après la Bible, il n'y avoit point de livre dont mon père fit autant d'estime que du *Messenger boîteux*, et même il le préféroit; car quoiqu'il sût bien que Moïse condamne les *pronostiqueurs de temps*, il n'en ajoutoit pas moins une foi implicite aux pronostics d'*Antoine Souci, astrologue et historien*, selon les titres que ce très-véridique écrivain se donne lui-même: mon père ne faisoit rien sans consulter son oracle, qui lui avoit appris, par exemple, que les meilleurs jours pour *conclure des marchés et donner des maîtres à ses enfans*, sont ceux auxquels président les *gemaux*; la *balance* pour *changer de vêtement*; le *verseau* pour *bâtir*; le *sagittaire* pour *chasser et fondre les métaux*. Je n'ai pas besoin de dire que chaque année à la St. Michel, il

¹² Voir à ce sujet Capitani, 2002.

¹³ Elements fictifs.

ouvroit une *galle de chêne*, pour savoir, d'après l'insecte qui en sortirait, s'y il auroit *guerre*, *abondance* ou *mortalité* au pays; qu'il observait la température des douze jours qui suivent *Noël*, pour juger par eux de celle des douze mois de l'année suivante; qu'il remarquoit soigneusement s'il faisoit beau le dimanche des *Rameaux*, ce qui présage, dit le *Messenger boîteux*, une année fertile; et s'il pleuvoit le jour de *Pâques*, ce qui dénote grande sécheresse. [...] Je ne finirai pas cependant cette longue lettre, sans vous dire, que selon mes espérances, notre nouveau Gouvernement mettra ordre à ce genre pernicieux d'almanachs, en les proscrivant, ou du moins en les purgeant de cet inconcevable ramas de sottises et de platitudes, qui rendent le paysan bête, timide, superstitieux, mauvais économe, et souvent malheureux par les terreurs imaginaires auxquelles cette lecture le livre: oui, j'y compte, l'exemple des infortunes de ma famille et de plusieurs autres que je pourrais citer, nous vaudra sous peu un bon décret contre les charlatans, les astrologues, les pronostiqueurs de temps, et toute cette engeance de prophètes de malheur, aussi ridicule que dangereuse. C'est là un des bienfaits que je sollicite du régime actuel, et que j'attends des sages intentions qu'il annonce. Car enfin, et on ne sauroit trop le crier jusques dans les carrefours, il faut éclairer le peuple avant toute chose: tant qu'il sera crédule, ignorant et dirigé par le *Messenger boîteux de Vevey*, et ses imbécilles ou plutôt ses rusés confrères, on n'en fera rien de bon.

Adieu, mon cher compatriote; c'est de vos almanachs qu'on prendra, j'espère, à l'avenir, et non de ceux d'Antoine Souci. Je vous embrasse en franc et vieux Helvétien.

6 Août 1799

P. B.

(Bridel, 1814d, 348–350, 358–359)

V.

AU LECTEUR.

Cet opuscule n'est pas un roman; s'il a un cadre qui y ressemble, c'est qu'il a bien fallu, par cette bordure, transiger avec les exigences du jour. Il est aisé de voir que le principal but de l'auteur est d'attaquer d'antiques superstitions, dont plusieurs subsistent encore dans nos contrées, et qui pour être occultes, n'en sont pas moins agissantes sous le voile mystérieux qui les couvre. Il a cru qu'il devait se borner à les indiquer, sans aucune polémique ni commentaire hostile, et que les signaler tout uniment suffisait pour en montrer soit le danger, soit le ridicule. Ayant dès son enfance soutenu des rapports journaliers avec les rustiques habitans de nos montagnes et de nos plaines, c'est dans la familiarité de ces entretiens qu'il a acquis la connaissance d'une partie des pratiques et des recettes superstitieuses consignées dans ces *Esquisses*: d'autres lui ont été racontées par des nonagénaires du siècle dernier; et dans ses excursions pédestres, il a, comme observateur et comme témoin, appris et vu plusieurs des faits qu'il rapporte: il n'a donc rien inventé, et pourrait au besoin prouver ses allégués. Il en est de

même des loix, des coutumes, des mœurs, des cérémonies qu'il cite chemin faisant, comme extraites de nos anciennes chroniques, ou transmises par tradition orale d'une génération à l'autre. – En explorant les chalets des Alpes et du Jura, la case du charbonnier, le réduit de l'homme de journée, et jusqu'au coin du feu de la vieille ménagère, il a parfois entendu des choses si extraordinaires, si étrangères à notre civilisation moderne, qu'il a pu raisonnablement douter de vivre dans le dix-neuvième siècle.

Si par ces récits faits tout simplement, sans prétention oratoire, sans luxe de langage, l'auteur réussit à détruire quelque terreur panique, quelque folle croyance aux devins, aux sortilèges, aux fascinations magiques; à démasquer quelque piège tendu par le charlatanisme à l'aveugle crédulité; à ramener à la véritable médecine quelques bonnes gens que les *maiges* et les empiriques en détournent artificieusement à leur profit, il n'aura point à regretter d'avoir consacré à ce travail les rares moments de loisir que lui laissent des occupations plus sérieuses.

Montreux, 1 Mars 1837.

PH. BRIDEL.

(Bridel, 1837, III–IV; cf. Reynold, 1909, 483–443)

Opposition français–patois

VI.

Toute la *Prévôté* [de Moutier-Grandval] parle français, excepté les hameaux d'*Eslay* & de la *Scheulte* & quelques maisons éparses sur les frontières du canton de *Soleure*: sa langue foncière, comme celle de presque toute la *Suisse occidentale*, est un patois formé de mots celtes, latins & allemands. Ce dialecte qui tient beaucoup de celui des *Francomtois*, quoique très-énergique en plusieurs expressions, est en général dur, traînant, désagréable à l'oreille, inintelligible à un français, même à un paysan du *bas-Vallais* & de la *Gruyère* qui parle aussi un *patois* dérivé des mêmes langues, mais d'une terminaison toute différente: le patois de *Fribourg* le plus doux, le plus gracieux de la *Suisse romande* & qui est en affinité avec tous les autres, n'en a presque aucune avec celui de la *Prévôté*, pour lequel il faut une étude toute particulière. Il n'y a pas quatre-vingts ans, que dans les meilleures maisons du *pays de Vaud* on ne parlait presque que *patois*: il était nécessaire de s'en servir, soit avec ses domestiques, soit avec les gens de la campagne; il mettait plus d'égalité, plus de cordialité dans le commerce de la vie, & plusieurs termes de l'agriculteur & du berger n'avaient & n'ont encore aucun vrai synonyme en *français*: à présent, le bon ton ne permet plus à un homme soi-disant *comme il faut*, excepté à *Fribourg*, à *Syon* & dans quelques petites villes, de l'apprendre ou de le parler; il croirait devenir paysan en employant son langage: & c'est un mal plus grand qu'on ne le pense [...] cette différence met une barrière de plus entre les diverses classes de la société, qui n'en ont déjà que trop; l'homme de la campagne, gêné souvent par là avec l'homme des villes, ne s'ouvre point

à lui & s'en défie davantage. En parlant français avec le paysan je n'ai point appris à le connaître, mais sitôt que je m'énonçais en *patois*, cela établissait entre nous une confiance & un rapprochement très-nécessaires à l'observateur, pour connaître & apprécier cette classe d'hommes si essentielle & si intéressante. *A la révocation de l'édit de Nantes*, une des raisons pour lesquelles le peuple du *pays de Vaud* vit de si mauvais œil les *réfugiés* s'établir parmi nous, c'est qu'ils ne pouvaient point apprendre le *patois* & qu'ils se moquaient de ceux qui le parlaient (Bridel, 1789, 117–118; cf. Furrer, 2002a, 395; 2002b, 404–405, 78).

VII.

Le *patois* du pays de *Charmey* est riche, sur-tout en mots consacrés aux détails de la vie et des occupations pastorales, qui ne se trouvent pas ailleurs: il porte un caractère frappant d'antiquité, par la quantité de termes *celtiques*, qui s'y sont conservés sans grans changemens [...]. Cet idiome, qui pourroit passer pour une langue distincte de toute autre, est des plus agréables: tu ne saurois croire, mon ami! combien il est joli dans la bouche des beautés du pays: elles le prononcent avec une inflexion de voix si douce et si harmonieuse, qu'il semble que l'oreille a autant de plaisir à les entendre, que l'œil en prend à les voir: il est très-différent de celui qu'on parle dans la partie plate du Canton de Fribourg [...] *patois* lourd, traînant et grossier, dans lequel les mots les plus injurieux sont devenus des signes d'amitiés. – Le nom de Quoetz que porte ce dernier, ne dériveroit-il point encore du nom celtique Gwez, rustique, sauvage? (Bridel, 1814b, 191–192; cf. Furrer, 2002b, 85)

VIII.

X. De deux grands obstacles à l'éducation publique dans les campagnes.

Le premier est la mendicité habituelle d'un grand nombre d'enfans qui les voue à la plus crasse ignorance; qui leur fait contracter des vices incorrigibles, et qui les avilit autant qu'elle les déprave: il est urgent de porter remède à ce mal, qui va toujours en croissant dans certains districts: je renvoie sur cet objet à un *essai sur la mendicité des enfans*, lû en 1793 à la Société d'Olten, traduit en allemand, et inséré dans le quatrième vol. [pp. 393–414] du *Conservateur Suisse...* essai où les dangers, les causes et les remèdes de ce funeste abus, sont traités en détail.

Le second obstacle est l'usage du *patois*: la plupart des enfans villageois ne connoissent pas d'autre langage que celui-là, durant leurs premières années; il est donc essentiel de leur rendre la langue française plus familière: les moyens d'y parvenir ne sont pas aisés, vu le préjugé de nombre de paysans, qui taxent d'*orgueilleux* ceux qui ne parlent que français à leurs enfans: mais on abolira peu-à-peu ce jargon grossier, en faisant sentir aux pères et aux mères la nécessité du français, langue de la

religion, des tribunaux, de la science et des livres; en défendant de parler patois dans les écoles; en donnant des récompenses aux enfans qui sauront le mieux le français; et en multipliant les livres d'instruction chez les habitans des campagnes (Bridel, 1814c, 378–379; cf. Furrer, 2002a, 397).

IX.

Chacun sait le français, tant bien que mal, dans ce district [du Pays d'Enhaut]; mais on y parle habituellement et de préférence un patois assez semblable à celui de la Gruyères, et fort différent du patois de la plaine; il abonde en mots dont on trouve sans peine l'étymologie dans le dictionnaire Celtique. [...]. En général dans ce district [du Pays d'Enhaut] tous les enfans savent lire; il en est peu qui ne sachent écrire et les quatre règles d'arithmétique en sortant des écoles: je ne parle pas de l'instruction religieuse qui y est bien soignée, sur-tout par les pères et mères. J'ai vu dans l'école du Mont trois petits paysans d'environ douze ans qui faisaient très-bien des règles de trois, de compagnie, &c; et dans l'école des filles de Château-d'Oex, dictant un thème d'une page, sept jeunes paysannes l'écrivirent sans faute d'ortographe (Bridel, 1807, 189, 190).

X.

LA CARRA DE PLIODJE

Chanson patoise imitée de la Romance, il pleut, il pleut, bergère! et sur le même air.

Ie plîau, ie plîau, ma mia;
 Releiva té gredon:
 Sauvein no zà la chotta;
 Ramassa tè muton.
 Oû-to dessu sté breintze
 Coumein plîau sein botzi?
 Lo tein è nai co l'eintze:
 Coumeince d'eintluzi.

On ôu dja tenerre
 Ronna derrei lo bou:
 N'é rein: n'ousse pas pouaire
 Can bein no saran mou.
 Vaiio ver noutra pliantze
 Ma mere et la Djudi,

Que corron à la grandje
 Por to lo-drai l'aôvri.
 [...]. (Bridel, 1814e, 461; voir Reynold, 1909, 319–321)

XI.

HISTOIRE de *l'enfant prodigue*. (En patois de la vallée d'Ormont-dessus)

On homme avai dous valets, don le pley zouvene deze à son père: mon père, baille mé mon drai de bein qué y mé dai venir: et é lau partatza sous beins – et pou dé dsors apré, quan le pley zouvene a to zu amassa, é s'ei alla défour ein on pays loën, et lé é rimpleya son bein ein vivein ein prodigue, et quan er'a to zu impleya, onna grossa famena vené in ci pays lé, et é queminca à être dein la dizetta. – Adon é sé buëta û service d'on dèz habitens de pays que l'envoya sù sous beins voirda lou coyons – E r'are bein volu se passa la fam de lé carrozes qué lou coyons medzivon, mà nion ne l'ay yn baillivé. – A la fin é reintra ein ly même, et deze: 'vuère y a-t-ai dé dzeins a gadze tchi mon père, qui an de pan à medzi prau mattaire? et mé yé craive de fam: – Audri don ver mon père et ye l'ai derai, mon père, y'è petzâ contre le ciel et contre té – Yez ne sai pas mé digne d'être nommâ ton valet, fa-mé quemet à l'on dé tous ouvray'. – E parte don, et sin vene trovâ son père, que l'aperceven de loën, fe totzay de pediy, corre vers lui, se dzetta sus son cou et le bésa. – Ma le valet l'ai deze: mon père, y è petzay contre le ciel et devant té, je ne sai pa me digne d'être appela ton valet. – Mà le père deze à sous garzeillons, apporta mé la pley Balla roba, et la l'ai bouëta, et bailly l'ai onna vertzetta in sou day et dè lé bottes és pias – et amena mè le vé grà et le maisala: metzens et fassins bouëna tzira: – Porsen qué mon valet que vaitze étai mort et éré retorna en vie; er'étai perdu, mà éré retrova; et ye queminçaron a féré bouëna tzira. – Mà le pley vieilleo de sous vallets étai és tzans, et quement é reveniai et qué apretzive de la meïson, e r'eintende la mousique'et les dantzelles. – et ére cria on de garzeillons, et l'ai a de; ton frare est vegnu et ton père a maisala le vé grà, por c'en que la recovra in bouëna santè. Mà é se corroça et ne vouële pas intrà: son père don étant sailli, le preiyve d'eintra. Mà é sréponde et dese à son père: vaitzé, y a tant d'annayes que ye te servou, et je n'é djamé transgressa ton quemendement, et te ne m'a djamé baillie on tzevri por fére bouëna tzira avoué mous amis. Mà quan ton valet que vai-te-que que ya medzie to son bein avoué le fenes déboutzies é venu, te la ya maisala le vé grà. – et le père l'ai deze, moué-n'enfant, té todzor avoué mé, et to c'en que yé et tin. – Ma ye falliai faire bouëna tzira et se redzoï por s'en que ton fraré que vai-tai-que étai mort et ére retorna ein vie, er'étai perdu et ére retrova.

NB. *L'Académie Celtique de Paris*, desirant connoître les divers patois, a proposé pour thème *la parabole de l'enfant prodigue*, parce que c'est un morceau d'un genre simple et familier, dans lequel se trouve une partie des termes de la vie commune. Parmi les différens patois de la *Suisse Romande*, on a choisi le patois des

montagnards *d'Ormont-dessus*, district d'Aigle, dans le canton de *Vaud*, comme étant celui d'une peuplade isolée, qui par sa situation dans l'intérieur des Alpes, par ses mœurs pastorales, et son éloignement des lieux où le François a fait disparaître le patois, a le mieux conservé cet ancien idiome: vu qu'il n'existe aucune grammaire qui en fixe l'orthographe, les mots sont écrits comme on les prononce, et avec des accents aussi ressemblans que possible aux diverses inflexions de voix de celui qui parle (Bridel, 1814f; cf. Furrer, 2002b, 39).

XII.

DU PATOIS *de la Suisse Romande*.

Il est généralement reconnu, que le Patois est antérieur au Français, et qu'une partie des mots de ce dernier dérive d'un idiome plus ancien, lequel tire lui-même ses racines étymologiques du Celtique. Comme, (heureusement pour les progrès de l'instruction publique dans nos campagnes) le Patois s'abolit peu-à-peu parmi nous, et que le temps approche où il ne se parlera plus, j'ai entrepris, avant qu'il fût oublié, un Glossaire ou Vocabulaire patois, qui renferme déjà près de mille mots, dont les origines ne sont ni latines ni françaises: mais pour compléter ce *monument de l'ancien dialecte de nos pères*, j'ai besoin de secours: je demande donc à toutes les personnes qui possèdent quelques morceaux en prose ou en vers, écrits en patois du Pays-de-Vaud, du Canton de Fribourg, ou du Comté de Neuchâtel, de vouloir me les communiquer. Il ne s'agit absolument que de ce qui est manuscrit; car je connois tout ce qui est imprimé dans cet idiome, les chansons de l'Abbaye des Vignerons de Vevey, la traduction des éloges de Virgile par l'avocat Python de Fribourg, le Coq-à-l'Ane des craizus par feu M. de la Rue de Lutry, le Poële à Jean-Jaques, les petits vocabulaires de Bertrand, d'Ebel et de l'Almanach Helvétique de Zurich de 1810. Mais il y a dans nos villages, des chansons, des Coq-à-l'Anes, des Dialogues, des contes patois, dont je désire des copies: je voudrois aussi retrouver plusieurs manuscrits qui ont existé, et qui sont probablement dans les liasses de papiers poudreux, que diverses familles conservent au fond de leurs greniers, sans en faire usage. On sait par exemple, que M. Clerc, professeur de l'Académie de Lausanne (de 1685 à 1721), a traduit en patois Vaudois quelques métamorphoses d'Ovide; que MM. de Bochat et Ruchat, l'un et l'autre professeurs dans la même Académie, ont laissé un essai de Grammaire, un petit Dictionnaire, un recueil d'Etymologies, qui n'ont point vu le jour; que feu M. le professeur Chavannes s'est occupé de notre patois, et que M. le Doyen Muret de Vevey étoit en correspondance sur ce sujet avec le célèbre Court de Gébelin, qui le cite souvent avec éloge dans son monde primitif [...]. Voici ce qu'on lit dans cet immortel ouvrage T[ome] V. Discours préliminaire, pag. LXIX. 'Liste des Dialectes de l'ancienne langue. Le Vaudois, langage du Pays-de-Vaud en Suisse, appelé aussi Pays Romand, parce qu'on y parle français. M. Bertrand, ancien

secrétaire de la société économique de Berne, si connu pour ses ouvrages, nous fit présent, dans le tems, d'une savante dissertation qu'il fit paroître en 1758, *sur les langues anciennes et modernes de la Suisse, et principalement du Pays-de-Vaud*. Il divise le Valdois ou le Romand en cinq Dialectes: 1°. Celui des environs du Lac Léman. 2°. Celui des montagnes d'Aigle et du Vallais. 3°. Celui du Canton de Fribourg. 4°. Celui de Neuchatel. 5°. Celui de l'Evêché de Bâle. Nous devons à feu M. Seigneux de Correvon, de l'académie de Marseille, et l'un des principaux magistrats de Lausanne, un Vocabulaire du Dialecte parlé aux environs du Lac Léman: M. Charles de Loys y a ajouté plusieurs mots; mais M. Muret, l'un des doyens des pasteurs du Pays-de-Vaud, l'a plus que doublé, et nous en promet une suite, etc.'

Les héritiers des papiers de tous ces hommes de lettres, dont la mémoire sera toujours chère à notre Canton, auront sans doute la complaisance de me faciliter la lecture de ceux qui sont relatifs à mon plan. Je recevrai aussi avec empressement des divers quartiers de la Suisse Romande, les termes patois d'agriculture, de métiers, d'économie domestique; les noms des instrumens, outils et vases nécessaires au laboureur, au vigneron, au berger; les mots consacrés aux superstitions, parce qu'ils sont les plus anciens et qu'ils tiennent au Celtique, langage primitif des premiers peuplades Helvétiques, tant de la plaine que des montagnes. Pour donner quelque idée de cet idiome, nous offrons ci-après au public deux histoires Patoises, qui feront sans doute quelque plaisir à plusieurs de nos lecteurs.¹⁴ (Bridel, 1815)

XIII.

Mais, Monsieur! quoique je sache le Dialecte Romand usité dans la contrée que j'habite, je n'en ai pas fait une étude approfondie et mes recherches dans ce genre n'ont abouti qu'à me prouver que ce Dialecte, antérieur chez nous à la langue Française, est composé de mots d'origine latine (c'est le plus grand nombre) et de mots d'origine celtique – sans parler d'une centaine de mots dérivés manifestement du grec. J'ai même fait un glossaire de ce patois ou dialecte Romand de plus de 3.000 mots avec leur étymologie, mais je n'ai pas eu encore le temps de le compléter.¹⁵ (Bridel, 1817, 276)

14 Cf. la transcription, avec notes, dans Furrer, 2002b, 380–382.

15 Voir Tableau I: 1866; voir aussi Reynold, 1909, 450–451.

PASTOR PHILIPPE-SIRICE BRIDEL, LJUDJE IN NAREČJA

Norbert FURRER

Univerza v Luzani, Filozofska fakulteta, Oddelek za zgodovino, CH-1015 Lausanne
e-mail: norbert.furrer@unil.ch

POVZETEK

Philippe-Sirice Bridel (1757–1845), protestantski duhovnik iz švicarskega kantona Vaud, ki je bil hkrati tudi pesnik in publicist, statistik in zgodovinar, folklorist in botanik, frankofon in narečjeslovec, je v svojih številnih objavah podal mnoge razlage o ljudski kulturi svoje pokrajine in svojega časa. Kakovost njegovih razlag je posledica tesnega stika z 'ljudstvom', opazovanja odnosov med kulturo elit in ljudsko kulturo in razmisleka o njih.

Pričujoči izbor Bridelovih besedil se osredotoča na odlomke, ki obravnavajo narečja, in sicer franko-provansalska narečja, ki so jih govorili ljudje na podeželju, kot jezikovne pojavnosti ljudske kulture. Bridel opisuje okoliščine medkulturnega stika, navaja lastne družbeno-kulturne kompetence, zlasti jezikovne, in se pri tem izraža na način, na kakršnega duhovniki, učitelji in ostali prosvetni delavci pristopajo k ljudem s podeželja. Pri tem podaja sodbe, izraža kritike in predlaga reforme. Nasprotuje 'navadam in običajem' tako mesta kot podeželja, izobraževanju in poučevanju, namenjenima podeželskemu prebivalstvu, nevednosti in vraževerju, ki naj bi ju izkoreninili predstavniki mestne kulturne elite. Bridelova razprava o narečjih, 'ljudskem' jeziku, v primerjavi s francoskim jezikom, jezikom elit, odraža kompleksnost avtorja in njegovo zavest o družbenih in kulturnih resničnostih.

Kratka Bridelova biografija, ki je pospremljena s kronologijo njegovega življenja in njegovih objav, sledi pa ji hitri 'pregled osebnosti', bi morala olajšati zgodovinsko branje Bridelovih besedil.

Ključne besede: Philippe-Sirice Bridel, kanton Vaud (Švica), pastor, narečje, elitna kultura, ljudska kultura

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Bridel, P.-S. (1789): Course de Bâle à Bienne par les vallées du Jura. Basel, Chez Ch. Aug. Serini libraire.

Bridel, P.-S. (1807): Statistique du Pays-d'Enhaut Romand. In: Notices d'utilité publique. Particulièrement destinées à faire connaître les travaux de la Société d'Emulation du Canton de Vaud, relativement à l'Economie publique, rurale et domestique, à l'Instruction, à la Médecine, à la Statistique, aux Antiquités, &c. &c. T. II. Lausanne, A. Fischer et Luc Vincent, 155–197.

- Bridel, P.-S. (1814a):** De la mendicité des enfans en Suisse. Essai lû le 15 Mai 1793, dans l'Assemblée générale de la Société Helvétique à Olten. In: *Le Conservateur Suisse, ou recueil complet des Etrennes helvétiques*. Edition augmentée. T. IV. Lausanne, 393–414.
- Bridel, P.-S. (1814b):** Coup-d'œil sur une contrée pastorale des Alpes. In: *Le Conservateur suisse, ou recueil complet des Etrennes helvétiques*. Edition augmentée, T. IV. Lausanne, 170–284.
- Bridel, P.-S. (1814c):** De l'instruction publique des enfans des villages. In: *Le Conservateur Suisse, ou recueil complet des Etrennes helvétiques*. Edition augmentée. T. IV. Lausanne, 359–392.
- Bridel, P.-S. (1814d):** Lettre sur le Messager Boîteux. In: *Le Conservateur Suisse, ou recueil complet des Etrennes helvétiques*. Edition augmentée. T. IV. Lausanne, 348–359.
- Bridel, P.-S. (1814e):** La Carra dè Pliodje: Chanson patoise imitée de la Romance, il pleut, il pleut, bergère! et sur le même air. In: *Le Conservateur Suisse, ou recueil complet des Etrennes helvétiques*. Edition augmentée. T. IV. Lausanne, 461–462.
- Bridel, P.-S. (1814f):** Histoire de l'enfant prodigue. En patois de la vallée d'Ormont-dessus. In: *Le Conservateur Suisse, ou recueil complet des Etrennes helvétiques*. Edition augmentée. T. IV. Lausanne, 445–447.
- Bridel, P.-S. (1815):** Du Patois de la Suisse Romande. In: *Le Conservateur suisse, ou recueil complet des Etrennes helvétiques*. Edition augmentée. T. VII. Lausanne, 404–407.
- Bridel, P.-S. (1837):** Le sauvage du lac d'Arnon: Esquisses. IV. Vevey, Loertscher et fils.
- Bridel, P.-S. (1881):** Essai sur la nécessité de reprendre en Suisse les mœurs et le goût de la campagne. In: Magnenat, J. (ed.): *Le Conservateur suisse ou Etrennes helvétiques*. Nouvelle édition. Lausanne, F. Regamey, 82–98.
- Bridel, P.-S. (1896):** Une lettre inédite du Doyen Bridel [à François Raynouard, du 30 juin 1817]. *Revue historique vaudoise*, 4. Lausanne, 276–279.
- Aebischer, P. (1927):** Le doyen Bridel et les patois fribourgeois d'après sa correspondance avec P.-L. Pettolaz. *Nouvelles Etrennes Fribourgeoises*. Almanach des villes et des campagnes, 60. Fribourg, 124–143.
- Bridel, G.-A. (1923):** Bridel. Recueil de généalogies vaudoises. Tome 1. Lausanne, Société vaudoise de généalogie, 629–686.
- Bridel, G.-A. (1924):** Bridel, Philippe-Sirice. In: *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse*. Tome 2. Neuchâtel, 298.
- Burke, P. (1978):** *Popular Culture in Early Modern Europe*. London, Temple Smith.
- de Capitani, F. (2002):** Almanache. In: Jorio, M. et al. (eds.): *Historisches Lexikon der Schweiz*. Tome 1. Basel, Schwabe, 203–205.

- Elias, N. (1991):** *Qu'est-ce que la sociologie?* Paris, Editions de l'Aube.
- Elias, N. (1993):** *Engagement et distanciation. Contributions à la sociologie de la connaissance.* Paris, Fayard.
- Francillon, R. (ed.) (1996):** *Histoire de la littérature en Suisse romande. Tome 1. Du Moyen Age à 1815.* Lausanne, Payot.
- Furrer, N. (2002a):** *Die vierzigsprachige Schweiz: Sprachkontakte und Mehrsprachigkeit in der vorindustriellen Gesellschaft (15.–19. Jahrhundert). Vol. I.* Zürich, Chronos.
- Furrer, N. (2002b):** *Die vierzigsprachige Schweiz: Sprachkontakte und Mehrsprachigkeit in der vorindustriellen Gesellschaft (15.–19. Jahrhundert). Vol. II.* Zürich, Chronos.
- Furrer, N. (2007):** *Sospes lucra carpat: Kaspar Stockalpers Umgang mit Sprachen.* In: Haas, W., Imboden, G. (eds.): *Modelle sprachlichen Zusammenlebens in den autonomen Regionen Südtirol und Aostatal, im Wallis und Graubünden. Vorträge des 8. internationalen Symposiums zur Geschichte des Alpenraums.* Brig, 22./23. September 2006. Brig, Rotten-Verlag.
- Giddey, E. (1974):** *L'Angleterre dans la vie intellectuelle de la Suisse romande au XVIII^e siècle.* Lausanne, Bibliothèque historique vaudoise.
- Grandjean, M. (2003):** *Bridel, Philippe-Sirice.* In: Jorio, M. et al. (eds.): *Dictionnaire historique de la Suisse. Tome 2.* Hauterive, Attinger, 203.
- Maalouf, A. (1998):** *Les Identités meurtrières.* Paris, Grasset.
- Meylan, H. et al. (eds.) (1973):** *L'Histoire vaudoise. Encyclopédie illustrée du Pays de Vaud 4.* Lausanne, 24 Heures.
- de Montet, A. (1877):** *Dictionnaire biographique des Genevois et des Vaudois qui se sont distingués dans leur pays ou à l'étranger par leurs talents, leurs actions, leurs oeuvres littéraires ou artistiques, etc. Vol. I.* Lausanne, Bridel.
- Moratel, J.-L. (1858²):** *Le Conservateur Suisse, ou recueil complet des Etrennes helvétiques. Conforme à l'édition originale, augmentée de notes. Tome 14. Notice biographique, table des matières.* Lausanne, Blanchard.
- Morin, E. (1977):** *La Méthode. Tome 1. La Nature de la Nature.* Paris, Editions du Seuil.
- de Reynold, G. (1909):** *Le doyen Bridel (1757–1845) et les origines de la littérature suisse romande.* In: *Histoire littéraire de la Suisse au XVIII^e siècle. Tome 1.* Lausanne, Bridel.
- Spahr, S. (1963):** *Studien zum Erwachen helvetisch-eidgenössischen Empfindens im Waadtland.* Zürich, Juris-Verlag.
- Vulliemin, L. (1855):** *Le doyen Bridel: Essai biographique.* Lausanne, Bridel.
- Vuilleumier, H. (1929):** *Histoire de l'Eglise réformée du Pays de Vaud sous le régime bernois. Vol. II.* Lausanne, La Concorde.